



* ULIS : Unités localisées pour l'inclusion scolaire - **UEEA : Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme

Suivi des réformes prioritaires dans le Morbihan

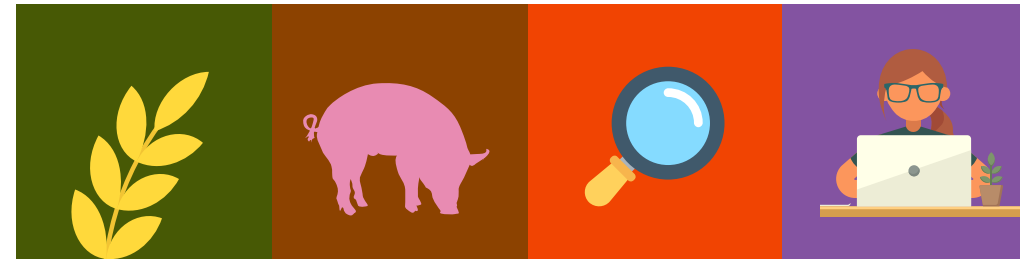
Les **82 réformes prioritaires menées en Morbihan** sont des réformes du quotidien qui portent sur les thématiques environnementales, économiques, sanitaires, sociales et sociétales. Elles symbolisent l'engagement de la préfecture et de ses services au plus près des habitants.

Le préfet du Morbihan concentre son action tout particulièrement sur 11 réformes qui se veulent novatrices à la fois dans la façon de penser les enjeux de sécurité, l'accès aux services publics ou les nouvelles problématiques de l'emploi.

Ces réformes prioritaires portent des choix forts sur les défis de la **transition écologique** ou sur la **scolarité inclusive adaptée à tous les enfants handicapés**.

S'y ajoutent quatre dossiers structurants locaux : respectivement, ils développent le **réseau des sentiers côtiers**, renforcent l'**accessibilité des personnes à mobilité réduite**, réitèrent le **projet ECOD'O** et réhabilitent les **réseaux et équipements d'assainissement**.

La préfecture assure un suivi des réformes prioritaires grâce à des indicateurs simples et concrets que les Morbihannais et Morbihannaises peuvent consulter sur le baromètre « Des mesures qui vous changent la vie : des résultats de notre action ».



Suivi des **RÉFORMES PRIORITAIRES**

Juin 2021

